

28e édition du Parlement des enfants



PROPOSITION DE LOI

visant à protéger la biodiversité marine en interdisant les produits toxiques et en limitant l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement

Présentée par

Les élèves de la classe de 6ème B de Madame Minato, Lycée français Saint-Louis de Stockholm (Suède, circonscription de Vincent CAURE, 3ème circonscription des Français établis hors de France)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les océans recouvrent 71% de notre globe terrestre. Ils nous sont indispensables car ils produisent de l'oxygène, absorbent du carbone et atténuent le réchauffement climatique qui nous menace. La biodiversité marine fournit beaucoup de ressources alimentaires, pharmaceutiques, minérales, touristiques et énergétiques. C'est donc un bien précieux et vital pour l'environnement et la vie humaine. Avec 10,2 millions de km², la France possède la deuxième ZEE mondiale et ses lois peuvent protéger 7% de la biodiversité marine : son pouvoir est énorme.

Cette année, la France a ratifié le Traité de la haute mer qui vise à protéger 50% de la surface de la planète et les deux tiers des océans. Pour respecter nos engagements et inspirer d'autres pays, nous devons passer à l'action.

Chaque année, 25 000 tonnes (soit 8 dL par seconde) de crème solaire sont rejetées dans les océans. La crème solaire contient beaucoup de produits chimiques comme l'oxybenzone, l'octocrylène et l'octinoxate qui sont toxiques pour la biodiversité marine. Ces produits sont en partie responsables du blanchissement massif des coraux, cela a été confirmé par l'Agence de sécurité sanitaire. Un nombre croissant de pays tels que les îles Palaos, la Thaïlande et les îles Marshall ont totalement interdit ces produits chimiques car de nombreuses alternatives existent : nous en sommes aussi capables.

Cependant, cela ne suffit pas : chaque jour, nous utilisons des produits cosmétiques et ménagers qui ravagent peu à peu les océans. C'est pour cela que nous voulons créer un "score écologique" (inspiré du Nutri-score) pour informer les consommateurs et les collectivités de l'impact des produits qu'ils utilisent au quotidien. Ce score va réduire la consommation de produits nocifs et forcer les entreprises à changer de matières premières.

Afin de sensibiliser les consommateurs, nous voulons que les communes du littoral publient des affiches le long des plages, en été, pour leur montrer ce que risque la biodiversité marine et quelles sont les solutions pour la protéger.

Nous avons eu la chance de rencontrer un chercheur en biodiversité marine ; il nous a dit avoir vu lors d'une mission scientifique de nombreux dauphins et tortues morts, pris dans des filets de pêche au large de Saint-Martin. Il nous a rappelé que la surpêche est la principale cause de l'effondrement de l'écosystème marin. Selon WWF, il y a eu plus d'un million de dauphins, tortues, phoques et oiseaux marins tués à cause de la surpêche en 2023 dans le monde. Cela est dû aux habitudes alimentaires des consommateurs et nous devons donc les changer. Nous proposons que tous les élèves du primaire au lycée, le personnel et les professeurs participent à la Journée mondiale de l'océan chaque année pour modifier leur quotidien et défendre la biodiversité marine.

2025 est l'année de la Mer en France : nous avons une chance unique de convaincre d'autres pays de voter des lois similaires, d'informer un large nombre de citoyens et d'influencer durablement le futur de nos océans. Saisissons-la avant qu'il ne soit trop tard.

Article 1

La fabrication, l'importation, la vente ou l'offre de produits contenant de l'oxybenzone, de l'octocrylène et de l'octinoxate sont interdites.

Article 2

Chaque produit cosmétique et ménager vendu en France doit faire figurer sur son emballage de manière lisible un "score écologique" qui reflète son impact sur la biodiversité et l'environnement.

Article 3

Une campagne d'information sur l'impact des produits ménagers et cosmétiques sur la biodiversité marine est organisée pendant les mois d'été dans les communes du littoral.

Article 4

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan aux alentours du 8 juin, tous les établissements scolaires organisent une journée d'action dédiée à la protection des océans.